



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉCOLOGIE
ET DE LA MER

*Secrétariat général
Service du pilotage et de
l'évolution des services*

Paris, 21 avril 2017



Nos réf. :

Vos réf. :

Affaire suivie par :

emmanuelle.martin@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 01 40 81 95 40

Objet : consultation pour l'animation du volet opérationnel sur l'ADCP dans le cadre de 2 formations des agents de l'État dans le domaine des jaugeages en hydrométrie

CONSULTATION

Volet opérationnel sur l'ADCP (Acoustic Doppler current profiler) dans le cadre de 2 formations des agents de l'État dans le domaine des jaugeages en hydrométrie

Préambule

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE), service à compétence nationale du ministère de l'Environnement, a pour mission de favoriser l'émergence d'une culture commune du développement durable parmi les agents de l'État.

Au titre de l'article 2-b de son arrêté de création du 9 juillet 2001, l'IFORE a notamment pour mission d'assurer des actions de formation continue au profit des agents du ministère chargé de l'environnement ou des services et établissements publics placés sous sa tutelle ainsi qu'au profit de tous les agents ayant en charge les missions du ministère chargé de l'environnement.

1. Contexte

Dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la Direction Général de la Prévention des Risques du Ministère pour la définition des besoins en formation ou de maîtrise d'œuvre des actions de formations, l'IFORE travaille en partenariat étroit avec le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI), qui est également un service à compétence nationale du MEEM. Le SCHAPI appuie et coordonne notamment les unités d'hydrométrie (UH) dans les DREAL ou Service de Prévision des Crues.

2. Enjeu global du dispositif de formation des hydromètres de l'Etat

L'IFORE et le Schapi co-élaborent un cycle de formation sur l'hydrométrie, destiné aux agents de l'État des Unités d'Hydrométrie. Ce cycle de formation doit permettre d'aborder les diverses composantes du métier d'hydromètre :

- installation et maintenance des matériels de mesure
- jaugeage et courbes de tarage
- traitement et critique des données, alimentation et utilisation de la Banque Hydro

La prestation s'inscrit dans le cadre de ce cycle de formation.

3. Cible et objectifs des prestations objet de la présente consultation, dates et lieux

l'IFORE souhaite tenir, en 2017, 2 modules relatifs à la pratique du jaugeage, intégrant chacun un volet opérationnel sur l'ADCP (Acoustic Doppler Current Profiler)

1. Un module « **hydrométrie : jaugeage** » (stage de prise en main) : les **12-16 juin 2017 à proximité de Roanne (42)**, intégrant une intervention sur les principes, et les principaux avantages et inconvénients de l'ADCP

La prestation est sur une durée de 3,5 jours répartis sur 4 jours. Le programme de ce module est déjà défini et largement pris en charge par l'équipe d'hydrométrie de la DREAL Centre. Il figure en pièce jointe. Il s'agit pour le prestataire de compléter l'équipe intervenante en apportant des compétences sur :

- Mesures par ADCP : son principe, son champ d'utilisation, ses principaux avantages, les problèmes rencontrés et les retours d'expérience
- Participation des mesures sur le terrain réparties en ateliers: Mesures par ADCP : mise en œuvre, catamaran avec RIO GRANDE et STREAM Pro, et premiers calculs de dépouillement sur le terrain
- Dépouillement complet et analyse des mesures par ADCP en salle
- Compléments sur les mesures, les erreurs à éviter et les limites de l'ADCP au vu de ces travaux pratiques.

L'intervention en propre sur l'ADCP correspond à 2h30 d'intervention, sur la 7ème demi-journée. Le reste de l'intervention s'effectue en complément d'animation avec les autres intervenants, à partir de la 2ème demi-journée.

2. Un module « **jaugeage par ADCP** », (stage d'approfondissement) les **26-28 septembre 2017 à Lyon (69)**, spécifiquement sur l'ADCP.

La prestation est sur une durée de 3 jours. Son objectif est de mettre en capacité les agents jaugeurs des services hydrométrie d'utiliser des profileurs Doppler ADCP.

Le programme (figurant en pièce jointe) est déjà défini. Il s'agit pour le prestataire de compléter l'équipe intervenante en apportant des compétences opérationnelles permettant d'animer, en tant qu'intervenant principal, certaines parties de la formation relatives :

- à la présentation de l'effet Doppler et son application en jaugeage, ainsi que des différentes utilisations d'ADCP en hydrométrie
- à l'illustration de cas concrets sur les avantages des ADCP et leurs limites d'utilisations : sur plusieurs types de rivières et dans des situations hydrologiques variées (crues, étiages...)
- à l'animation de travaux pratiques de mesures par ADCP sur un même tronçon de rivière avec différents ADCP
- au dépouillement des mesures et les critiques des résultats en salle.

Le prestataire contribue également à l'animation des temps d'intervention plus théoriques, en complément d'autres intervenants.

4. Prestations attendues

La prestation consiste à :

- élaborer un sous-programme détaillé sur les thématiques propres à l'ADCP, en cohérence avec le programme global des modules
- préparer les modules : conception pédagogique incluant des cas pratiques et des retours d'expérience de situations réelles, conception, réalisation et transmission à l'IFORE de supports pédagogiques pour un envoi par voie électronique aux stagiaires, au plus tard 10 jours avant le début de la formation. Les supports nécessitant une duplication papier sont pris en charge par le prestataire
- animer la session de formation sur les thématiques propres à l'ADCP, contribuer également à l'animation des temps d'intervention plus généralistes, en complément d'autres intervenants.
- participer au bilan de la session
- réaliser une note d'évaluation précisant notamment le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques fixés, les difficultés rencontrées, les propositions d'amélioration.

La définition du programme détaillé fera l'objet d'une phase de validation en collaboration avec l'IFORE et le SCHAPI (Le coût de cette phase est intégré dans le prix forfaitaire journalier des formations).

5. Modalités de mise en œuvre

Chaque session fera l'objet d'une commande expresse et spécifique, qui sera confirmée au plus tard dans les trois semaines précédant le début de la session, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Les actions de publicité de la formation, d'information du public cible, d'inscription des stagiaires (en ligne sur le site de l'IFORE), de sélection et convocation des stagiaires, de recueil de leur évaluation par un questionnaire électronique, ainsi que l'organisation et la logistique matérielles seront assurés par l'IFORE. La validation du service fait et la mise en paiement sera prononcée au vu du programme, des supports pédagogiques et de la note d'évaluation.

6. Règles de la consultation

Si ce projet vous intéresse il vous est demandé d'adresser :

- Une note de proposition succincte précisant présentant les propositions du candidat pour répondre à la prestation, et précisant les méthodes, en particulier leur adaptation aux situations spécifiques des hydromètres de l'Etat.

- Les profils et référence de l'intervenant proposés (CV, recommandations...), mettant si possible en évidence son expérience en matière d'ADCP appliquée, son expertise dans le cadre de missions de service public, son expérience en matière de pédagogie pour adulte, ses références pour des actions similaires marquantes, sa capacité de travail en équipe, et sa connaissance du public cible à savoir les hydromètres de l'État,

- Un bordereau de prix pour chacune des deux formations (forfait global à prix net, incluant les frais de mission du formateur, déplacement, hébergement) avec mention du montant HT et TTC, par jour et par module. Ce bordereau devra être signé du représentant légal.

- Le présent document signé ci-dessous par le candidat, visant les engagements et attestations sur l'honneur utiles au stade de cette consultation.

Les critères de sélection des offres seront les suivants :

- Les propositions pédagogiques, notamment, la présentation de cas pratiques et pédagogiques tirés de situations réelles vécues par les hydromètres.

- Les profils et références de l'intervenant, notamment, son expertise dans le cadre de missions de service public, son expérience en matière de pédagogie pour adulte et sa connaissance du public cible à savoir les hydromètres de l'État,

- Le prix

Ces propositions seront envoyées, au plus tard **le 12 mai 2017 à midi**, par voie électronique à l'adresse suivante :

emmanuelle.martin@developpement-durable.gouv.fr

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce projet.

Emmanuelle Martin
Chargée de formation Eau et Milieux Aquatiques

Partie réservée au candidat :

Je m'engage, par ma proposition, à accepter les conditions du CCAG Fournitures et Services Services sociaux et autres services spécifiques et du présent document.

J'atteste sur l'honneur remplir les conditions juridiques et financières figurant au DC1 et m'engage à transmettre celui-ci sur demande de l'IFORE si mon offre est retenue.

Fait à _____, le _____
Signature :

Qualité du signataire :